

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DELAGE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE LAC-DELAGE TENUE AU BUREAU MUNICIPAL DE LA
MAIRIE LE 11 JANVIER 2021 À 19H30**

PERSONNES PRÉSENTES :

Guy Rochette, maire
Jannys Landry, conseiller au siège n°1
Alexandre Morin, conseiller au siège no.2
Marc Boiteau, conseiller au siège n°3
Alexandre Poupart, conseiller au siège n°4
Jonathan Baker, conseiller au siège n°6

Josée Desmeules, directrice générale assiste à titre de greffière à la séance.

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Christiane Gosselin, conseillère au siège n°5

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Rochette, maire.

1. GREFFE

- 1.1 Ouverture de la séance ;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2020;
- 1.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2020 ;

2. FINANCE ET ADMINISTRATION

- 2.1 Adoption des comptes à payer et à recevoir
 - 2.1.1 Comptes à payer
 - 2.1.2 Compte à recevoir (taxes)
- 2.2 Avis de motion du règlement F-2021-01 concernant le règlement établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2020 ;

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point.

4. TRAVAUX PUBLICS

- 4.1 Mandat modification du point de dosage d'alun- usine d'eaux usées;
- 4.2 Honoraires professionnels supplémentaires- Modification du point de dosage d'alun usine d'eaux usées;

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 5.1 Don association pulmonaire du Québec;
- 5.2 Commandite Simon Angers- Équipe du Québec de ski acrobatique;

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun point.

7. SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun point.

8. PERMIS ET INSPECTIONS

Aucun point.

9. CORRESPONDANCE

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. GREFFE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19H30.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2021-001

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute la documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptée ci-après, et ce, au moins 72 heures avant l'ouverture de cette séance ;

II EST PROPOSÉ par Marc Boiteau
APPUYÉ par Alexandre Poupart
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 11 janvier 2021.

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

Résolution 2021-002

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu dépôt du procès-verbal suivant par la directrice générale dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

- Séance ordinaire du 14 décembre 2020 ;

La rédaction du procès-verbal étant jugée conforme aux délibérations.

II EST PROPOSÉ par Alexandre Poupart,
APPUYÉ par Jonathan Baker
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2020.

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 DÉCEMBRE 2020

Résolution 2020-003

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu dépôt du procès-verbal suivant par la directrice générale dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

- Séance extraordinaire du 21 décembre 2020 ;

La rédaction du procès-verbal étant jugée conforme aux délibérations.

II EST PROPOSÉ par Alexandre Morin,
APPUYÉ par Jannys Landry,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal ci-haut mentionné tel que déposé.

2. FINANCE ET ADMINISTRATION

2.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET À RECEVOIR

2.1.1 Comptes à payer

Résolution 2021-004

ATTENDU QUE les comptes à payer au 11 janvier 2021 totalisent un montant de 183 173,56 \$ et 16 704,47 \$ pour les salaires ;

QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution ;

II EST PROPOSÉ PAR Jannys Landry,
APPUYÉ PAR Jonathan Baker,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste des comptes à payer soit acceptée ;

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 11 janvier 2021, et ce, selon les échéances prescrites.

2.1.2 Compte à recevoir (taxes)

Madame Josée Desmeules, directrice générale, dépose la liste des taxes à recevoir au 11 janvier 2021 qui totalisent un montant de 54 209,91\$.

2.2 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT F-2021-01 CONCERNANT LE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA TAXATION ET LES COMPENSATIONS AINSI QUE LE COÛT DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2021

Avis de motion est donné par Marc Boiteau, conseiller, pour l'adoption du règlement no. F-2021-01 concernant le règlement établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2021. Les membres du conseil ont tous reçu copie du projet de règlement F-2021-01 tel que prescrit par la Loi.

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point.

4. TRAVAUX PUBLICS

4.1 MANDAT MODIFICATION DU POINT DE DOSAGE D'ALUN-USINE D'EAUX USÉES

Résolution 2021-005

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions sur invitation ont été transmises pour les travaux de modification du point de dosage d'alun à l'usine de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a déposé une soumission conforme, soit :

Turcotte inc. au prix de 111 466 \$ plus taxes ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur François Gagnon, ingénieur recommande de retrancher certains items au bordereau qui peuvent être fait en régie et que l'entrepreneur accepte de retrancher ces items pour un total de 32 671 \$, ce qui porte la soumission à 78 795 \$ plus taxes;

II EST PROPOSÉ PAR Jonathan Baker,
APPUYÉ PAR Alexandre Morin,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal octroie le mandat des travaux de modification du point de dosage à Turcotte inc. après avoir soustrait les modifications demandées par l'ingénieur, soit au prix de 78 795 \$ plus taxes;

QUE les sommes nécessaires pour payer cette dépense soit prise à même la subvention de la taxe d'accise 2019-2023 tel que déposé à la programmation de travaux.

4.2 HONORAIRES PROFESSIONNELS SUPPLÉMENTAIRES-POINT DE DOSAGE D'ALUN- USINE D'EAUX USÉES

Résolution 2021-006

CONSIDÉRANT QU'en cours de mandat la firme Tetra Tech QI inc. a rencontré des contraintes additionnelles pour la réalisation des plans et devis pour les ouvrages nécessitant des honoraires additionnels au mandat initial;

CONSIDÉRANT QU'un budget additionnel de 4 900 \$ plus taxes est nécessaire pour la réalisation des plans et devis en fonction des nouvelles contraintes techniques rencontrées;

II EST PROPOSÉ PAR Alexandre Morin,
APPUYÉ PAR Jonathan Baker,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les honoraires supplémentaires de 4 900 \$ plus taxes à Tetra Tech QI inc. tel que présenté dans la lettre du 21 décembre 2020;

QUE les sommes nécessaires pour payer cette dépense soit prise à même la subvention de la taxe d'accise 2019-2023 tel que déposé à la programmation de travaux.

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

5.1 DON ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC;

Résolution 2021-007

IL EST PROPOSÉ par Marc Boiteau,
APPUYÉ par Jannys Landry,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de 50 \$ à l'Association pulmonaire du Québec.

5.2 COMMANDITE SIMON ANGERS- ÉQUIPE DU QUÉBEC DE SKI ACROBATIQUE;

Résolution 2021-008

IL EST PROPOSÉ par Alexandre Poupart,
APPUYÉ par Jannys Landry,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une commandite de 100 \$ à Simon Anger pour l'aider à défrayer une partie de ses frais occasionnés pour sa participation sur l'équipe du Québec de ski acrobatique.

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun point.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Aucun point.

8. PERMIS ET INSPECTIONS

Aucun point.

9. CORRESPONDANCE

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2021-009

IL EST PROPOSÉ par Marc Boiteau,
APPUYÉ par Alexandre Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De lever la présente assemblée à 20h20.

Guy Rochette, maire

Josée Desmeules, directrice générale